



**MARC BROCHUT**

Expert Comptable Diplômé par l'Etat

Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région de Marseille - Commissaire aux Comptes inscrit à la Cour d'Appel d'Aix en Provence

---

**ASSOCIATION LES ABEILLES**

***CENTRES D'ARLES ET DE FONTVIEILLE***

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

***Exercice 2009***

---

7 rue Philippe Lebon - ZI SUD - 13200 ARLES

Adresse postale : BP 90130 - 13631 ARLES CEDEX

téléphone : 04 90 96 71 23 - fax : 04 90 93 82 58 - marc.brochut@wanadoo.fr

**ASSOCIATION LES ABEILLES**

***CENTRES D'ARLES ET DE FONTVIEILLE***

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

*Exercice 2009*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**sur les Comptes Annuels**  
**Exercice clos le 31 décembre 2009**

---

Désigné par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 juin 2006 et en exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- *Le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- *La justification de nos appréciations,*
- *Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous vous rappelons que ces comptes concernent ceux de l'Association et de ses quatre établissements :

- *l'Association les Abeilles* à Fontvieille
- *H.M.E.* Les Abeilles à Fourchon (Arles)
- *H.M.E.* Les Abeilles à Fontvieille
- *l'E.S.A.T.* Les Abeilles à Fourchon (Arles)

Comme l'année précédente, une "compilation" a été effectuée entre les divers établissements avec élimination des opérations inter-établissements et des comptes de liaison.

## II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Arles,  
le 19 juin 2010,

**Marc BROCHUT**  
Commissaire aux Comptes  
7 rue Philippe Lebon - ET SUD  
BP 90130 - 13631 ARLES CEDEX  
Tél. : 04 90 96 71 23 - Fax : 04 90 93 82 58  
SIRBT : 422 018 501 00426

M. BROCHUT

Compte de résultat en liste M22 (résultat non affecté)  
 Dossier : CONSO - Conso - Périodes de : 01/2009 à 12/2009

PRODUITS ET CHARGES	Exercice 2009	Exercice 2008
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- prestations de services	890 586	958 444
- divers	138 513	402 749
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	10 034 571	9 909 446
Subventions d'exploitations et participations	8 868	26 586
Reprises sur amortissements et provisions	42 700	117 687
Transferts de charges	37 883	15 407
Autres produits	1 176 235	1 106 219
<b>TOTAL I</b>	<b>12 329 356</b>	<b>12 536 538</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	25 725	22 082
Variation de stock		-281
Achats d'autres approvisionnements	17 644	25 565
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	704 778	670 800
Services extérieurs et autres	1 121 174	1 301 185
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	576 230	561 443
- autres	33 362	29 733
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	6 096 260	5 914 361
- charges sociales	2 529 662	2 409 596
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	550 640	477 974
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant		
- pour risques et charges d'exploitation	22 000	34 500
Autres charges	8 249	201
<b>TOTAL II</b>	<b>11 685 723</b>	<b>11 447 157</b>
<b>RESULTAT NET D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>643 633</b>	<b>1 089 381</b>
<b>Quoté-part de résultat sur opérations faites en commun (II)</b>		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations et des immobilisations financières	3 051	5 498
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	21 840	84 113
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Comptes en dehors du plan comptable officiel pour les Produits Financiers (à analyser)		
<b>TOTAL V</b>	<b>24 891</b>	<b>89 611</b>

Marc BROCHUT  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	71 254	108 643
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL VI</b>	<b>71 254</b>	<b>108 643</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>-46 363</b>	<b>-19 032</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts ( I - II + III - IV + V - VI )</b>	<b>597 270</b>	<b>1 070 349</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	3 740	4 294
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	48 703	45 319
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
<b>TOTAL VII</b>	<b>52 442</b>	<b>49 613</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	16	1 415
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	4 293	4 788
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	80 000	320 000
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>84 309</b>	<b>326 203</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL ( VII - VIII )</b>	<b>-31 866</b>	<b>-276 590</b>
Participation des salariés aux résultats ( IX )		
Impôts sur les bénéfices ( X )		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VII )</b>	<b>12 406 689</b>	<b>12 675 762</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VIII + IX + X )</b>	<b>11 841 286</b>	<b>11 882 003</b>
<b>BENEFICE</b>	<b>565 404</b>	<b>793 759</b>

Marc BROCHUT  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan propre DC 2003-1010 (résultat non affecté) TST  
 Dossier : CONSO - Conso - Périodes de : 01/2009 à 12/2009

Libellé	Montant brut 31/12/2009	Amort. et prov 31/12/2009	Montant net 31/12/2009	Montant net 31/12/2008
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Frais d'établissement	11 354	11 354		
Autres immobilisations incorporelles	67 374	54 069	13 305	11 893
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Terrains	187 624	51 400	136 224	142 142
Constructions	8 387 259	2 214 939	6 172 320	5 355 011
Installations techniques, matériels et outillage	2 317 242	1 822 227	495 015	494 518
Autres immobilisations corporelles	1 848 249	1 158 433	689 816	706 043
Immobilisations corporelles en cours	15 529		15 529	94 775
<b>Immobilisations Financières :</b>				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 327		4 327	5 189
<b>TOTAL I</b>	<b>12 838 959</b>	<b>5 312 421</b>	<b>7 526 538</b>	<b>6 809 571</b>
<b>Comptes de liaison (1)</b>	<b>30</b>		<b>30</b>	
<b>TOTAL II</b>	<b>30</b>		<b>30</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours :</b>				
Matières premières et fournitures	3 556		3 556	3 556
Autres approvisionnements	2 795		2 795	4 569
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				<b>2 844</b>
<b>Créances (2) :</b>				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	1 229 839		1 229 839	1 622 356
Autres créances	244 014		244 014	34 324
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>3 020 349</b>		<b>3 020 349</b>	<b>1 600 191</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>1 168 084</b>		<b>1 168 084</b>	<b>2 155 329</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>130</b>		<b>130</b>	<b>120</b>
Comptes utilisés à contresens (débit au lieu de crédit)			0	
<b>TOTAL III</b>	<b>5 668 768</b>		<b>5 668 768</b>	<b>5 423 289</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices IV</b>				
<b>Primes de remboursement des obligations V</b>				
<b>Ecart de conversion (actif) VI</b>				
<b>TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>18 507 757</b>	<b>5 312 421</b>	<b>13 195 336</b>	<b>12 232 860</b>
1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
2) Dont à moins d'un an : ..... Dont à plus d'un an : .....				
3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.				
<b>FONDS PROPRES</b>				
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	<b>4 522 393</b>		<b>4 522 393</b>	<b>3 551 577</b>
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise :</b>				
Dons et legs				
Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
<b>Réserves :</b>				
Excédents affectés à l'investissement	2 416 253		2 416 253	1 625 693
Réserves de compensation	225 995		225 995	153 965
Réserve de trésorerie	418 458		418 458	358 521
Autres réserves				
<b>Report à nouveau (1)</b>	<b>182 709</b>		<b>182 709</b>	<b>855 807</b>
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (2)</b>	<b>565 403</b>		<b>565 403</b>	<b>793 759</b>
<b>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</b>	<b>348 740</b>		<b>348 740</b>	<b>493 661</b>
<b>Provisions réglementées :</b>				
Couverture du besoin en fonds de roulement	65 987		65 987	65 987
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	139 247		139 247	320 000
Réserves des plus-values nettes d'actif	28 493		28 493	28 443
Droit des propriétaires				

Marc BROCHUT  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

<b>TOTAL I</b>	<b>8 913 678</b>	<b>8 913 678</b>	<b>8 247 414</b>
Comptes de liaison			
<b>TOTAL II</b>			
Provisions pour risques	58 714	58 714	58 714
Provisions pour charges	64 688	64 688	78 316
Fonds dédiés	135 678	135 678	135 678
<b>TOTAL III</b>	<b>259 080</b>	<b>259 080</b>	<b>272 708</b>
<b>DETTES(3)</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (4)	1 706 702	1 706 702	1 825 904
Emprunts et dettes financières divers (5)	8 237	8 237	9 237
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Redevables créditeurs			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	283 813	283 813	348 571
Dettes sociales et fiscales	1 509 026	1 509 026	1 253 298
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (6)	443 506	443 506	230 128
Produits constatés d'avance	71 295	71 295	45 600
<b>TOTAL IV</b>	<b>4 022 579</b>	<b>4 022 579</b>	<b>3 712 739</b>
Ecart de conversion (passif)			
<b>TOTAL V</b>			
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>13 195 336</b>	<b>13 195 336</b>	<b>12 232 860</b>

- 1) Dont compte 115 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.
- 2) Dont compte 1201 : ... et compte 1291 : ... résultats sous contrôle de tiers financeurs.
- 3) Dont à plus d'un an : ..... Dont à moins d'un an : .....
- 4) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : .....
- 5) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
- 6) Dont fonds des majeurs protégés et des tutelles aux prestations sociales : .....

**Marc BROCHUT**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2009

## ANNEXES

Les comptes présentés dits « *consolidés* » représentent l'ensemble des comptes de l'Association et des Etablissements dont elle est gestionnaire ou propriétaire :

- *L'I.M.E*                      *Les Abeilles à Fourchon*
- *L'I.M.E.*                      *Les Abeilles à Fontvieille*
- *L'E.S.A.T.*                      *Les Abeilles à Fourchon comprenant l'activité du Foyer FAM - SAVS et de la branche production.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Marc BROCHUT  
COMMISSAIRE A.C.A. COMPTES

## Règles et méthodes comptables

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009 dont le total est de 13 195 336 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de : 565 403 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Ces comptes annuels ont été établis par le conseil d'administration, conformément au plan comptable des associations (CRC n° 99-01 et 99-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions	
- gros oeuvre	30-40 ans
- second oeuvre	20 ans
- aménagements intérieurs	10 ans
- Matériel	5 ans
- Mobilier	10 ans

#### Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

La provision pour risque de départ à la retraite n'est évaluée que pour les départs à la retraite programmés dans un court délai et fait l'objet d'une provision.

Marc PPOCHUT  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES CONCERNANT L'ENSEMBLE IMMOBILIER  
Z.I. NORD A ARLES****SURETES**

- La *Fondation Claude POMPIDOU* s'est portée caution solidaire de divers emprunts contractés auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE à hauteur de 1 900 000 Francs en 1998, soit 289 653,13 Euros dont le montant à rembourser au 31 décembre 2009 s'élève à 17 475 Euros.
- L'emprunt contracté en 1999 auprès de la même banque à hauteur de 400 000 Francs a été garanti par une hypothèque conventionnelle de 1<sup>er</sup> rang. Le solde au 31 décembre 2009 de cet emprunt s'élève à 10 802 Euros.

Marc BROCHUT  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

## BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2009

## RESULTATS DE L'EXERCICE ET DES EXERCICES ANTERIEURS

EN EUROS	Résultats 2009	Résultats 2008 à affecter n-1	Résultats 2007 à affecter n-2
IME FONTVIEILLE	37 906	-87 642	-96 080
IME ARLES	17 058	119 175	0
ESAT	480 030	191 763	55 493
SIEGE	30 409		
<b>TOTAL</b>	<b>565 403</b>	<b>223 296</b>	<b>-40 587</b>

182 709
---------

## DETAIL DES FONDS ASSOCIATIFS

	EN EUROS
SIEGE	765 970
ESAT	1 494 227
ESAT production	2 399 966
IME ARLES	3 192 208
IME FONTVIEILLE	1 061 306
<b>TOTAL</b>	<b>8 913 677</b>

Marc BROCHET  
COMMISSAIRE AUX COMPTES